

Communiqué de presse

Epernay le 5 juin 2018

Communication financière

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires est convoquée le 25 juin 2018 à 9 heures 30, Cellier Nord, 34 avenue de Champagne à EPERNAY.

L'assemblée aura notamment à se prononcer sur le maintien ou non de la clause statutaire d'agrément.

Aux termes de son rapport établi en vue de cette assemblée, le Directoire a pris position pour le maintien de la clause d'agrément et conséquemment, la radiation des actions de la Société du marché Euronext Access.

La décision des actionnaires sera portée à la connaissance d'Euronext avant le 30 juin 2018 et fera l'objet d'un nouveau communiqué.

Contact:

Isabelle Gautier, Directrice financière

Tel: 03 26 59 58 00 - info.actionnaires@polroger.fr